



Climate  
Centre

Document de travail 550

# Double vulnérabilité

## Les conséquences humanitaires du croisement des risques liés aux changements climatiques et aux conflits

Katie Peters, Leigh Mayhew, Hugo Slim, Maarten van Aalst et Julie Arrighi

Mars 2019

### Messages clés

- Les changements climatiques ont déjà une incidence sur les risques à l'échelle mondiale, notamment dans les zones de conflit.
- En raison par exemple d'un manque de protection et de soutien de la part des gouvernements, ainsi que d'un accès aux ressources restreint et inégal, les personnes vivant dans des zones de conflit sont souvent particulièrement vulnérables face à des menaces, des chocs et des situations de stress qui évoluent. Ces contraintes peuvent quant à elles alimenter encore l'insécurité.
- Alors que l'on accorde plus d'attention au lien entre le changement climatique et la sécurité, il y a relativement peu d'attention portée aux conséquences humanitaires de cette évolution des risques.
- Ceci est important non seulement dans la perspective de l'efficacité de l'aide humanitaire, mais aussi dans le contexte des Objectifs de développement durable, de l'Accord de Paris et de l'engagement pris d'apporter un soutien financier important aux populations les plus vulnérables pour les aider à gérer l'évolution des risques. À l'heure actuelle, ce soutien ne se fait guère ressentir dans les contextes les plus fragiles où les vulnérabilités sont les plus aiguës.

Ce document a initialement été préparé en anglais par Katie Peters, Leigh Mayhew, Hugo Slim, Maarten van Aalst et Julie Arrighi, et a été publié dans sa version anglaise en mars 2019. En cas de différence ou de manque de cohérence entre les deux versions, la version anglaise a primauté sur la version française. ODI souhaite saluer le travail de Clémentine Dugrand, Zoe Windle et Veronique Barbelet pour la traduction de ce document.

Les lecteurs sont encouragés à reproduire le contenu de ce document dans leurs propres ouvrages, seulement si ces ouvrages ne sont pas vendus commercialement. ODI demande de mentionner dûment la provenance de ce contenu et de recevoir une copie de l'ouvrage. Pour l'utilisation en ligne, nous demandons de faire le lien à l'ouvrage original sur le site internet de l'ODI. Les opinions présentées dans le présent document sont celles des auteurs et ne sont pas obligatoirement endossées par l'ODI ou ses partenaires.

Cet ouvrage est autorisé par CC BY-NC-ND 4.0.

---

## À propos

Le présent document servira de base aux discussions lors d'une série de tables rondes pour l'élaboration de politiques sur le thème « Les conflits, le climat et la résilience : l'expérience des populations ». Il présente des éléments de preuve secondaires choisis et vise à exposer le contexte pour les futures tables rondes au cours de 2019.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration du document, et notamment à Alima Arbudu, Namita Khatri, Catherine-Lune Grayson-Courtemanche, Rebecca Nadin et Hannah Bass.

Les auteurs tiennent aussi à remercier leurs collègues des sociétés nationales de la Croix-Rouge et des délégations régionales du CICR qui ont joué un rôle essentiel dans l'organisation et la mise en œuvre de la série de tables rondes.

Nos remerciements vont également au programme Renforcer la résilience et l'adaptation aux phénomènes climatiques extrêmes et catastrophes climatiques (BRACED) financé par UK aid pour son soutien financier et technique qui nous a aidé dans l'élaboration de ce document et dans la mise en œuvre de la série de tables rondes. Les points de vue présentés dans ce document sont ceux des auteurs et ne représentent pas nécessairement la politique officielle du gouvernement britannique.

---

# Sommaire

---

<b>À propos</b>	<b>3</b>
<b>1 Les répercussions des risques liés aux conflits et aux changements climatiques, ici et maintenant</b>	<b>5</b>
1.1 Perspectives d'avenir : avertissement	6
1.2 Modèle de catastrophe simple : comprendre les risques liés aux changements climatiques, aux conflits et aux catastrophes	7
<b>2 Changements climatiques, crises et dynamique des conflits</b>	<b>9</b>
2.1 La conception sécuritaire de l'enjeu climatique est-elle utile ou gênante ?	10
<b>3 Adapter les opérations humanitaires aux risques multiples liés aux changements climatiques et aux conflits</b>	<b>12</b>
3.1 Adaptation aux changements climatiques, pauvreté et pouvoir	13
3.2 Vers une action humanitaire compatible avec les changements climatiques	14
3.3 (Ré)orienter les flux de financement de l'action climatique	15
<b>4 Le Programme 2030, l'objectif d'adaptation de l'Accord de Paris et l'impératif humanitaire</b>	<b>16</b>
<b>Références</b>	<b>18</b>

---

# 1 Les répercussions des risques liés aux conflits et aux changements climatiques, ici et maintenant

« Les changements climatiques contribuent à rendre l'action humanitaire plus ardue, moins prévisible et plus complexe. » Cette observation de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale, 2018) renvoie directement au fait que les changements climatiques accroissent la vulnérabilité de millions de personnes face à des chocs et à des situations de stress qui évoluent, en particulier dans des zones de conflit. Les populations vulnérables et les organismes humanitaires peinent à faire face à l'évolution des schémas relatifs aux conflits, aux déplacements, à l'urbanisation, aux maladies et aux aléas naturels.

Le présent document synthétise les connaissances et les analyses actuelles concernant l'interaction entre le climat et les conflits, pour présenter le contexte en vue des échanges qui auront lieu lors d'une série de tables rondes organisée conjointement par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le Centre du changement climatique de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Centre climatique), l'Overseas Development Institute (ODI) et des partenaires locaux, et portant sur le thème « Les conflits, le climat et la résilience : l'expérience des populations ». Ces tables rondes mettront l'accent sur l'expérience des

populations directement exposées à des risques liés aux conflits et aux changements climatiques dans différentes régions du globe, et permettront d'explorer la meilleure façon dont les organisations humanitaires et leurs partenaires peuvent aider les populations dans leurs efforts de survie, d'adaptation et de prospérité.

Les risques multiples liés aux conflits et aux changements climatiques sont déjà une réalité pour les populations. Le lac Tchad constitue un bon exemple puisque dans cette région, l'interaction des conflits armés et des changements climatiques sape la gouvernance de l'eau, provoquant des déplacements et une pauvreté persistante. Cette crise a attiré l'attention des hauts responsables du Conseil de sécurité de l'ONU et fait naître sur le terrain une situation humanitaire « désastreuse », selon les mots d'Amina Mohamed, Vice-Secrétaire générale des Nations Unies. En 2018, 11 millions de personnes avaient besoin d'une aide urgente.

Le rôle que joue les changements climatiques dans une crise dépend largement du contexte et du profil de risque de ce contexte notamment de la capacité de la société et du gouvernement concernés à faire face aux chocs climatiques et aux situations de stress. La vulnérabilité de la population détermine le schéma de la crise humanitaire. Ce ne sont pas nécessairement les

---

régions exposées aux changements climatiques les plus importants qui subissent les répercussions les plus graves, mais celles dont les habitants n'ont pas la capacité de faire face à ces changements. Un épisode de sécheresse gérable en Australie (où la société vit en paix et dispose de suffisamment de ressources) peut entraîner des conséquences catastrophiques dans les pays du Sahel, bien plus pauvres et en proie aux conflits. Les climatologues s'accordent pour dire que les conflits armés qui éclatent et s'enlisent portent considérablement atteinte à la capacité d'adaptation des personnes (Adger et al., 2014).

La juxtaposition des risques liés aux conflits et aux changements climatiques engendre des pressions supplémentaires pour les systèmes locaux et nationaux, ce qui a souvent des effets catastrophiques sur les moyens de subsistance, la sécurité et le bien-être de communautés déjà pauvres. Ces dernières années, la sécheresse et les inondations qui ont frappé différentes zones de conflit, notamment le Yémen, le Soudan du Sud, le nord du Niger et la Somalie, ont illustré cette vulnérabilité face aux chocs météorologiques et climatiques. Les pressions exercées par ces aléas peuvent ensuite alimenter l'insécurité. Comme l'a dit récemment Peter Maurer, Président du CICR, « il est très évident que certaines des violences dont nous sommes témoins à l'heure actuelle sont liées aux conséquences des changements climatiques et de la modification du régime des précipitations. [...] Quand je pense à l'Afrique subsaharienne, à la Somalie, et à d'autres régions du monde dans lesquelles nous intervenons, j'observe que les changements climatiques ont déjà un énorme impact sur les mouvements de population, la fertilité des sols. » (Davidson, 2018.)

Il fait de moins en moins de doute que la communauté humanitaire doit être prête à faire face à des crises provoquées par des changements climatiques, et ainsi reconnaître qu'elle doit contribuer à trouver des voies d'adaptation aux changements climatiques pour les populations vivant dans les régions extrêmement fragiles (CICR, 2018). Il s'agit notamment d'avoir conscience de notre propre empreinte carbone.

## 1.1 Perspectives d'avenir : avertissement

Nous sommes déjà confrontés à un climat plus instable aujourd'hui, et ce péril ne fera que croître dans les décennies à venir. En 2018, Francesco Rocca, Président de la Fédération internationale, lançait l'avertissement suivant : « Si la planète connaît un réchauffement de 1,5°C, tous les habitants seront frappés par des phénomènes météorologiques plus extrêmes, et les communautés qui luttent déjà pour leur survie en raison d'un conflit, de l'insécurité ou de la pauvreté paieront le plus lourd tribut. » (Fédération internationale, 2018.) En 2017, les températures moyennes mondiales avaient augmenté d'environ 1°C par rapport à celles de l'ère préindustrielle (GIEC, 2018). Dans les décennies à venir, cette hausse devrait se porter à au moins +1,5°C, et elle atteindra un niveau bien supérieur si l'on ne prend pas des mesures beaucoup plus ambitieuses en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les années à venir (ibid.).

Si cette hausse peut sembler modeste, elle bouleverse profondément le système climatique mondial. Dans certaines régions, elle se traduit par des changements de température bien plus importants, ainsi que par une modification du régime des précipitations et des phénomènes météorologiques extrêmes, allant de vagues de chaleur à des précipitations extrêmes, en passant par des tempêtes plus violentes et des ondes de tempête découlant de l'élévation du niveau de la mer. Il est probable que ces bouleversements aient des effets néfastes sur des activités développement clés, notamment dans les domaines de la santé, de la sécurité des moyens de subsistance, de la sécurité de l'eau et de la croissance économique (GIEC, 2018). Tous ces risques continueront de croître à mesure que les températures moyennes continueront d'augmenter (ibid.).

Qu'est-ce que cela implique pour les acteurs humanitaires ? Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), « Dans le cas d'un réchauffement de 1,5°C, les risques climatiques touchant la santé, les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau, la

---

sécurité humaine et la croissance économique vont augmenter, et plus encore dans le cas d'un réchauffement de 2°C. Certaines populations sont particulièrement exposées aux conséquences néfastes d'un réchauffement de 1,5°C ou plus ; parmi elles figurent les personnes défavorisées et vulnérables, certains peuples autochtones, et des communautés locales dont les moyens de subsistance sont fondés sur l'agriculture ou l'exploitation des littoraux (degré de confiance élevé). » (GIEC, 2018.)

Les changements climatiques ne sont pas des phénomènes isolés de tout contexte. Ce que l'on appelle les tendances de fond, ou « mégatendances », à savoir les changements climatiques, la démographie, les techniques et les sciences, l'économie, le pouvoir politique et les conflits, entraînent des effets combinés complexes et imprévisibles (Ferris, 2011). Ces mégatendances n'influent pas seulement sur les schémas des effets du climat, mais aussi sur le financement et le fonctionnement du système humanitaire (ibid.). Si les prévisions actuelles se réalisent, les changements climatiques, et notamment les changements potentiellement catastrophiques, poseront de nouveaux défis à la communauté humanitaire et modifieront fondamentalement le contexte dans lequel les interventions sont déployées (Clarke et de Cruz, 2015). Ainsi, dans les grandes métropoles en croissance rapide particulièrement exposées et vulnérables face aux catastrophes climatiques, on observe déjà une exacerbation des catastrophes par ces deux mégatendances. Apparaissent alors de nouveaux environnements nécessitant des interventions humanitaires (Munslow et O'Dempsey, 2010). Du fait de l'évolution des schémas des violences urbaines et des conflits armés, les menaces et les mégatendances seront amenées à se juxtaposer de manière complexe et interdépendante, constituant ainsi de nouveaux obstacles pour les interventions. En revanche, dans les régions vulnérables, une meilleure gestion des processus d'urbanisation rapide pourrait permettre de réduire largement les risques auxquels les populations concentrées dans les villes sont exposées.

## 1.2 Modèle de catastrophe simple : comprendre les risques liés aux changements climatiques, aux conflits et aux catastrophes

Les vulnérabilités apparaissent au sein des sociétés et en sont le produit (Ribot, 2014). Les risques climatiques et de catastrophe sont engendrés par un aléa, l'exposition d'une population à cet aléa, et sa vulnérabilité. Il est en outre lié aux concepts d'adaptation et de capacité, ou de manque d'adaptation et de capacité (Wisner et al., 2003 ; GIEC, 2012 ; 2014). Les risques climatiques et de catastrophe sont donc largement déterminés par les conditions socio-politico-économiques et environnementales dans lesquelles vit une population. Ils ne sont par conséquent ni « naturels », ni indépendants des conflits (Peters, 2018).

Les populations les plus vulnérables face aux changements climatiques ne vivent pas nécessairement dans les zones les plus exposées aux divers aléas, mais plutôt là où les capacités d'anticipation, d'absorption et d'adaptation individuelles et collectives sont les plus faibles (Bahadur et al., 2015). Il peut s'agir de contextes dans lesquels les gouvernements n'apportent pas la protection nécessaire à leurs citoyens, dans lesquels les institutions et les mécanismes de gouvernance ne permettent pas une gestion effective des risques de crise, ou dans lesquels les détenteurs du pouvoir et les responsables ne favorisent pas une distribution équitable des ressources (Harris et al., 2013).

Au niveau international, les débats sur la réduction des risques, comme ceux qui ont entouré l'Accord de Paris sur le climat (CCNUCC, 2015a) et le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (SIPC, 2015), ont traditionnellement porté sur des contextes de gouvernance stable. Or, on reconnaît de plus en plus qu'il faudrait aborder les questions relatives à la violence, aux conflits et à la sécurité dans le cadre des discussions sur les moyens de réduire les risques climatiques et de catastrophe liés à des aléas naturels (Peters, 2018). Cette mesure est nécessaire,

---

non seulement pour réduire les risques climatiques et de catastrophe, mais aussi parce que si l'on ne tient pas compte de la dynamique des conflits, on risque de promouvoir ou de mettre en œuvre des stratégies technocentristes qui « ne relèvent pas le défi de la résilience » (Levine et al., 2014).

Les questions relatives aux conflits et à la politique sont très peu prises en compte dans la

conception des projets de réduction des risques de catastrophe (Peters, 2017), d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des changements climatiques (Tanzler et al., 2013), ce qui peut entraîner la mise en œuvre d'interventions mal conçues susceptibles d'être plus dommageables qu'utiles, comme on l'a vu à Aceh (Indonésie) et en Afrique de l'Est (Levine et al., 2014).



---

# 2 Changements climatiques, crises et dynamique des conflits

Au cours des dernières décennies, les changements climatiques ont fait l'objet de plus en plus de discussions, d'abord entre ceux que la préservation de l'environnement préoccupe, puis dans le contexte du développement et des interventions humanitaires. Plus récemment, ils sont devenus une question de sécurité nationale et internationale et ont commencé à être associés à une multitude de termes comme « point de non-retour », « points chauds » et « facteurs de multiplication des risques » (Smith et Vivekananda, 2007 ; Munslow et O'Dempsey, 2010 ; Rüttinger et al., 2015).

En 2015, le rapport indépendant *New Climate for Peace* soulignait les risques que courent les États n'ayant pas la capacité de supporter les nouveaux chocs déclenchés par les changements climatiques. Il recensait sept risques liés à la fragilité climatique (climate fragility risks), définis comme des pressions d'ordre social, économique et politique (la lutte pour les ressources au niveau local ; la précarité des moyens de subsistance et les migrations ; les phénomènes météorologiques extrêmes et les catastrophes ; l'instabilité des prix et de l'approvisionnement alimentaires ; la gestion transfrontalière de l'eau ; les risques liés à l'élévation du niveau de la mer et la dégradation des zones côtières ; et les effets néfastes non recherchés des politiques relatives au climat) combinées à des changements climatiques qui constituent alors des « facteurs de multiplication des risques » (Rüttinger et al., 2015).

Les données factuelles sur le lien de causalité entre les changements climatiques et la dynamique des conflits sont complexes et contestées, et souvent propres à un contexte

donné. Nordas et Gleditsch (2007) soutiennent qu'au vu de l'impact « potentiel » des changements climatiques sur « l'environnement physique », il existe « un grand nombre de chemins pouvant mener à des conflits » ; toutefois, ceux-ci « ont rarement été étayés par des éléments de preuve fiables ». Selon Gleiditsch (2012), « peu d'éléments permettent de considérer que les changements climatiques ont une forte incidence sur les conflits armés ». L'auteur prévient que le fait de réduire les changements climatiques à des questions sécuritaires « pourrait influencer sur la manière dont les acteurs sont perçus et contribuer à un effet Pygmalion ».

Le GIEC a étudié le lien de causalité entre les changements climatiques et les conflits armés, et trouvé peu d'éléments concordants permettant d'établir un lien de causalité direct. Toutefois, les facteurs liés au déclenchement de conflits armés, comme « un faible revenu par habitant, un ralentissement économique et des institutions bancales » sont aussi « sensibles aux changements climatiques » (Adger et al., 2014). Si un conflit n'est jamais motivé par une seule raison, on estime que les changements climatiques *influent* sur d'autres facteurs d'ordre social, économique et politique, *et vice-versa*, de façon à accroître le risque d'instabilité politique et de conflit violent (Peters et Vivekananda, 2014).

Les discours dominants sur la définition du lien entre les changements climatiques et les conflits sont largement critiqués, car ils se fondent sur des études quantitatives de grande envergure visant principalement à prouver

---

ou réfuter un lien de causalité. En outre, la plupart des analyses et des débats scientifiques proposés portent sur un petit nombre de cas précis, notamment sur la mesure dans laquelle les changements climatiques ont contribué aux conflits armés du Darfour et du Printemps arabe (voir l'examen des éléments de preuve effectué par Peters et Vivekananda (2014)), ainsi que, ces dernières années, du bassin du lac Tchad (Vivekananda et Born, 2018).

Plus récemment, les études réalisées n'ont plus visé à trouver un lien de causalité direct entre les changements climatiques et les conflits, mais plutôt à comprendre le rôle de facteur intermédiaire joué par les changements climatiques (Peters et Vivekananda, 2014). La capacité d'adaptation, les institutions et la gouvernance sont autant de facteurs jugés importants (Gilmore, 2017). Ainsi, des études portant sur les interventions déployées face à des épisodes de sécheresse ont conclu que le fonctionnement institutionnel et économique et la capacité d'adaptation conditionnent le degré de probabilité d'un conflit (Feitelson et Tubi, 2017). Cette information est utile car elle donne une indication sur les moyens concrets à mettre en œuvre pour prévenir tout effet néfaste potentiel, comme des mesures d'atténuation des changements climatiques et de renforcement des capacités d'adaptation, de résilience et de gestion des risques.

En résumé, les changements climatiques ne provoquent pas purement et simplement des conflits, mais comptent parmi les « facteurs de multiplication des risques » influant sur certains facteurs de conflit. Dans des régions comme le nord du Nigeria et le lac Tchad, la relation complexe entre les changements et la variabilité climatiques, les moyens de subsistance et les incidents liés à des conflits, fait l'objet d'une attention accrue, y compris dans l'arène politique.<sup>1</sup>

## 2.1 La conception sécuritaire de l'enjeu climatique est-elle utile ou gênante ?

En 2007, la convocation d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur les changements climatiques a donné lieu à un débat scientifique et politique animé sur les possibles répercussions des changements climatiques sur la sécurité (von Lucke et al., 2014). Pour commencer, ces débats ont été dominés par des arguments en faveur d'une intensification de la lutte contre les changements climatiques au niveau international, et d'une meilleure compréhension de l'impact des changements climatiques sur les migrations, le déplacement et la sécurité alimentaire et énergétique, ainsi que des contributions militaires aux émissions de dioxyde de carbone (Rüttinger et al., 2015). Beaucoup d'intellectuels se sont demandé s'il s'agissait d'une approche sécuritaire des changements climatiques, c'est-à-dire d'un revirement politique en vertu duquel les changements climatiques ne seraient plus uniquement un problème touchant l'environnement et le développement, mais une question nécessitant l'attention et l'intervention des acteurs et des appareils de sécurité (Peters et Mayhew, 2016). La plupart des observateurs ne nient pas les possibles répercussions des changements climatiques sur la sécurité, mais estiment que cette approche sécuritaire constitue principalement un outil politique permettant d'attirer l'attention sur les changements climatiques, et notamment de conférer à l'action climatique un poids politique plus important en amont de l'Accord de Paris (Brauch, 2008).

Il convient d'accueillir ce discours avec prudence. Les discours dominants concernant les changements climatiques et la sécurité font l'objet de critiques, car ils s'inspirent de théories malthusiennes selon lesquelles la croissance de la population est l'un des principaux moteurs de la pauvreté, des conflits et d'autres maux sociaux, et les jeunes Africains sont des délinquants constituant une « menace pour la sécurité » (Hartmann, 2014). Ces conceptions

---

1 Les changements climatiques ont été pris en compte dans plusieurs résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, notamment sur la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (Conseil de sécurité de l'ONU, 2018) et sur le lac Tchad (Conseil de sécurité de l'ONU, 2017).

---

sont aussi critiquées car elles ne permettent pas de formuler des recommandations relatives aux mesures à prendre ou à la politique à mener en vue de faire face à la « menace » pesant sur la sécurité climatique. Elles font en outre fi de la communauté de pratique sur la réduction des risques de catastrophes, experte et adepte de la réduction des risques de catastrophes aux fins d'une meilleure gestion des catastrophes climatiques (Peters, 2018).

Les acteurs militaires tiennent depuis longtemps compte des effets des changements climatiques sur les menaces stratégiques et les opérations probables, mais c'est seulement récemment que les spécialistes de la politique étrangère et de sécurité ont commencé à définir des mesures concrètes visant à faire face à la menace que les changements climatiques représentent pour la sécurité. On peut citer pour exemple la Déclaration de La Haye sur la sécurité planétaire<sup>2</sup> ou encore les évaluations des risques pour la sécurité climatique, lesquelles servent à élaborer des stratégies de gestion des risques climatiques dans des contextes où les changements climatiques sont susceptibles d'avoir une incidence sur le régime des précipitations et les agressions

environnementales, exacerbant ainsi de violents conflits ou des risques sécuritaires existants, comme dans le bassin du lac Tchad (Vivekananda et Born, 2018).

Dans les zones touchées par des conflits, les « solutions » aux effets des changements climatiques ne se trouveront pas uniquement dans le domaine de la sécurité. Le programme de prévention du Secrétaire général de l'ONU, qui vise à renforcer les liens entre les différents intervenants de l'action humanitaire, du développement et de la paix (Guterres, 2018), pourrait avoir un rôle à jouer ici. Les échanges portant sur la relation entre les changements climatiques et la sécurité ayant été menés principalement par des responsables de l'élaboration de politiques étrangères et de sécurité (en particulier des organismes et groupes de réflexion européens et américains), il serait utile que les acteurs humanitaires et autres s'expriment davantage et fassent part de leur vécu pour élargir la base de données factuelles existante et permettre d'éviter une définition trop simpliste des liens entre les changements climatiques et les conflits. Ce faisant, il se pourrait en outre qu'ils contribuent à l'élaboration d'un discours favorable aux pauvres autour de l'enjeu climatique.

---

2 Pour plus de renseignements, consulter le site [www.planetarysecurityinitiative.org](http://www.planetarysecurityinitiative.org) (en anglais uniquement).

---

# 3 Adapter les opérations humanitaires aux risques multiples liés aux changements climatiques et aux conflits

Les détracteurs du secteur humanitaire tel qu'il est actuellement constitué mettent en doute sa capacité à surmonter de nouveaux défis comme l'accroissement de la fréquence et de la durée des crises humanitaires, et la « nature changeante des conflits » (Bennett et al., 2016). Il est évident que le secteur humanitaire doit évoluer et s'adapter. Le programme du Secrétaire général de l'ONU sur la pérennisation de la paix réaffirme l'importance des mesures préventives visant à écarter ou limiter la possibilité d'une crise, et à éviter ou réduire ses effets, au moyen de partenariats stratégiques plus intégrés avec les acteurs du développement et de la paix (Guterres, 2018). Le secteur humanitaire étudie en outre de nouveaux moyens d'intervenir rapidement et de renforcer la résilience, notamment des outils, des innovations et des concepts comme le financement fondé sur des prévisions, les programmes de réponse aux chocs, le renforcement de la résilience, la préparation, les programmes de transferts monétaires et les polices d'assurance (Peters et Pichon, 2017).

Cette mutation opérationnelle, quoiqu'elle ne soit pas toujours désignée comme telle, est le signe d'une meilleure prise en compte de la gestion des risques, et notamment de la réduction calculée des risques, dans le cadre d'un programme plus vaste associant les intervenants de l'action humanitaire,

du développement, de la lutte pour le climat et de la sécurité. Ainsi, un système effectif de préparation aux situations d'urgence englobe des activités traditionnellement plutôt considérées comme de nature à contribuer au développement (législation et application des politiques), et d'autres traditionnellement plutôt vues comme des activités humanitaires (constitution de stocks de produits et capacités de recherche et de sauvetage), sans oublier nombre d'autres activités ne relevant pas de ces deux catégories (Kellett et Peters, 2013). La préparation aux situations d'urgence nécessite la mise en œuvre d'activités humanitaires et de développement permettant de mettre en place des systèmes de gestion des risques en vue de faire face aux risques liés aux changements climatiques et aux conflits. Toutefois, la question demeure de savoir si des modifications progressives suffiront à relever le défi climatique. D'aucuns soutiennent qu'il est nécessaire d'introduire un changement aboutissant à une transformation, lesquels, tels qu'ils sont actuellement envisagés, se caractérisent par un accent mis sur la résilience, la réduction des risques de catastrophe et l'alerte précoce (Marin et Naess, 2017). Par extension, il a été déclaré que dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques, les stratégies humanitaires pourraient être considérées comme des possibilités de prévention de crise en amont (ibid.).

---

L'inertie ou la résistance institutionnelle, et les contraintes des modèles de financement existants, sont autant d'obstacles à l'intégration de l'action humanitaire et de l'adaptation aux changements climatiques. Plus fondamentalement, pour faire face aux effets des changements climatiques, il faut reconnaître et traiter les véritables facteurs de vulnérabilité, ce qui nécessite de prendre des mesures à l'égard de questions relatives à la politique, au pouvoir et à l'inégale répartition des ressources (Peters et Peters, 2018).

### 3.1 Adaptation aux changements climatiques, pauvreté et pouvoir

Ces dernières années, l'intérêt porté à l'adaptation aux changements climatiques a fortement augmenté, en partie parce que l'on se rend de plus en plus compte des effets considérables que l'évolution du climat a sur les populations les plus pauvres du monde (Hallegatte, 2016). Dans la pratique, d'importants engagements financiers ont été pris dans le cadre de l'Accord de Paris (minimum de 100 milliards de dollars des États-Unis dégagés chaque année par les pays développés à l'intention des pays en développement), dont une part considérable est destinée à l'adaptation (CCNUCC, 2015a ; b).

Le GIEC définit scientifiquement l'adaptation comme une « démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences, de manière à en atténuer les effets préjudiciables et à en exploiter les effets bénéfiques. » (GIEC, 2012.) Dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'adaptation a d'abord été vue comme un pis-aller par rapport aux mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre visant à éviter complètement de dangereux changements climatiques. Quand il est devenu évident que les changements climatiques étaient déjà en cours et continueraient de s'opérer pendant plusieurs décennies, l'adaptation est devenue la réponse politique apportée à une dure réalité, à savoir que l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre ne se faisait pas suffisamment rapidement, et que certains des pays qui avaient le moins contribué aux émissions paieraient le plus lourd tribut. L'idée était qu'une adaptation

effective empêcherait les changements climatiques d'avoir des répercussions sur les sociétés, ou limiterait ces effets.

Au départ, cette notion s'est bâtie autour de l'idée selon laquelle les changements climatiques sont un processus progressif et de longue durée. Exemple de mesure d'adaptation classique : ajouter 10 cm à une digue en prévision d'une élévation de 10 cm du niveau de la mer, de façon à maintenir le même niveau de sécurité. Cependant, depuis peu, il est clair que les changements climatiques ne se manifesteront pas de façon progressive, et que de nombreux effets se feront probablement ressentir qui se traduiront par une évolution des phénomènes extrêmes (GIEC, 2012). Il est en outre évident que l'on ne pourra pas entièrement gérer ces phénomènes extrêmes en amont ; économiquement parlant, il est tout simplement impossible de prévenir toute menace découlant de phénomènes relativement rares. En revanche, une stratégie de gestion des risques, comportant de nombreuses similitudes avec les stratégies précédemment appliquées en matière de réduction des risques de catastrophes, sera nécessaire (GIEC, 2012 ; 2014).

La capacité à faire face à l'évolution des phénomènes extrêmes varie largement d'une région à l'autre du globe. Reprenons l'exemple précédemment cité : s'il est possible que les Pays-Bas puissent ajouter 10 cm à une digue existante, au Bangladesh, où de nombreux segments de côte ne sont pas dotés de digues permettant de faire face aux risques d'onde de tempête actuels, il n'existe pas de solution d'ingénierie simple pour parer l'élévation du niveau de la mer. Dans la pratique, les populations les plus vulnérables sont donc confrontées aux pires répercussions. Par ailleurs, les stratégies internationales relatives à l'adaptation (et les systèmes de financement connexes) ne leur profitent guère. En outre, les connaissances formelles sur les changements climatiques sont souvent limitées dans les zones les plus vulnérables, du fait de l'absence de données à long terme sur le climat et de capacités scientifiques de conception et de mise à l'essai de modèles dans ces régions.

En partie pour résoudre ces problèmes, on s'attache de plus en plus à compléter l'évaluation « du sommet vers la base » des possibles répercussions des changements climatiques

(modèles climatiques physiques présentant des scénarios en matière de changements climatiques, modèles d'impact, conséquences pour la société) par des approches « ascendantes » fondées sur des évaluations locales des risques et des capacités de gestion des risques (van Aalst et al., 2008). Il est admis que les mesures d'adaptation doivent tenir compte des réalités locales et des contraintes politiques. Il est en outre devenu évident que la définition technique d'origine de l'adaptation, qui suppose un exercice linéaire et apolitique, est loin de la véritable économie politique des processus d'adaptation (Tanner et Allouche, 2011). Cela vaut particulièrement pour les contextes de conflit.

Le fait de concevoir l'adaptation comme un processus socio-économique et politique grâce auquel une société fait face aux évolutions à la fois environnementales et sociétales permet d'examiner la façon dont les processus d'adaptation reproduisent, intentionnellement ou non, les schémas de pouvoir (Eriksen et al., 2015). Dans la pratique, l'adaptation a principalement été mise en œuvre dans le cadre de projets distincts financés par différents mécanismes de financement de l'adaptation. Depuis peu, on met de plus en plus l'accent sur l'intégration de l'adaptation dans d'autres domaines d'activité, notamment dans des plans économiques généraux et des adjonctions à des investissements. Dans les deux cas, des questions importantes se posent sur les mesures d'adaptation à prendre, l'identité des décideurs, les mesures d'incitation à mettre en œuvre et l'appui (financier et technique) complémentaire nécessaire. Bien évidemment, l'une des principales difficultés tient à ce que les rapports de force existants sont susceptibles de ne pas être les plus favorables aux populations les plus vulnérables face aux changements climatiques.

À cet égard, à quoi ressemble l'action humanitaire en faveur de voies d'adaptation ? Est-elle compatible avec les principes, les approches et les missions humanitaires actuels ? Pour mettre en œuvre une action humanitaire guidée par les principes, il faudra trouver le moyen d'opérer dans le cadre des considérations politiques propres à un conflit donné et, plus généralement, des aspects politiques de la lutte environnementale.

## 3.2 Vers une action humanitaire compatible avec les changements climatiques

De nouvelles « solutions » humanitaires apparaissent pour faire face à l'évolution des risques climatiques (en particulier aux chocs météorologiques et climatiques), à savoir, notamment : des plans préfinancés de préparation aux situations d'urgence (Clarke et Dercon, 2016) ; des mécanismes de financement fondé sur des prévisions qui prévoient le déclenchement d'activités préalablement définies sur activation de déclencheurs précis (Coughlan et al., 2015 ; Costella et al., 2017) ; et des modificateurs de crise qui permettent d'allier des interventions rapides à des mesures de réduction de la vulnérabilité à plus long terme (Peters et Pichon, 2017). Selon le point de vue ces instruments peuvent être considérés comme un prolongement des pratiques actuelles ou une transformation radicale des méthodes de travail d'un système humanitaire principalement fondé sur la riposte. Certains affirment que les acteurs humanitaires doivent se réorienter vers des objectifs de développement (comme l'adaptation aux changements climatiques) et, à cette fin, modifier les cadres financiers et politiques en profondeur pour passer de résultats déterminés, mesurables dans des domaines précis, à une réduction de la vulnérabilité à plus long terme (Eriksen et al., 2017). L'action humanitaire axée sur des effets durables peut aussi favoriser la résilience et l'adaptation aux changements climatiques, tel qu'elle tente de le faire dans les contextes de conflit prolongé.

La probabilité que les changements climatiques entraînent de graves conséquences étant de plus en plus forte, il est de plus en plus préconisé de mener des « activités compatibles avec les changements climatiques » dans les domaines du développement, de l'action humanitaire et de la sécurité. En théorie, une stratégie compatible avec les changements climatiques vise à encourager le système humanitaire à faire face aux effets des changements climatiques et à s'adapter aux changements à venir (Clarke et de Cruz, 2015). Le système humanitaire pourrait ainsi en outre veiller à ce que les activités déployées n'exacerbent pas la vulnérabilité face

---

aux changements climatiques et n'entraînent pas une mauvaise adaptation (Rüttinger et al., 2015). Un rapport indépendant commandé par le G7 souligne que les programmes de développement sont de plus en plus conçus pour être à l'épreuve des changements climatiques. Les acteurs humanitaires pourraient s'en inspirer (ibid.). Il pourrait s'agir de procéder à des évaluations des risques climatiques en vue de mieux cerner les vulnérabilités existantes, et de mettre les interventions humanitaires en adéquation avec les plans d'adaptation aux changements climatiques, les plans nationaux de développement économique, et (le cas échéant) les plans de relèvement d'après-conflit (ibid.).

### **3.3 (Ré)orienter les flux de financement de l'action climatique**

Le financement de l'action climatique est souvent décrit comme un instrument permettant de soutenir les personnes les plus vulnérables face aux effets des changements climatiques. Dans la pratique, les sources de financement et leur utilisation sont très limitées dans les contextes fragiles ou conflictuels. Les critères d'octroi de fonds aux fins de l'action climatique dissuadent les responsables politiques d'y recourir dans des contextes où la démocratie n'est pas effective et où la performance institutionnelle est faible (Halimanjaya, 2016 ; Betzold et Weiler, 2017 ; OCDE, 2015). Par conséquent, les fonds reçus par les régions où

la gouvernance est « faible » sont relativement bas (Rahman and Ahmad, 2015 ; Peters, 2017). Selon l'indice de préparation ND-GAIN, 19 des 30 pays « les moins prêts » à bénéficier et à tirer parti du financement de l'action climatique comptent aussi parmi les 30 pays les plus fragiles, selon l'indice de vulnérabilité de la même année (Peters and Budimir, 2016 : 14). En d'autres termes, les pays ayant le plus besoin de fonds aux fins de l'action climatique ont le moins de chances d'en bénéficier.

La répartition des fonds aux fins de l'action climatique, notamment dans les régions fragiles ou en proie à un conflit, varie entre les différents mécanismes. Le Fonds d'adaptation et le Fonds pour les pays les moins avancés ont décaissé des fonds dans des États dit « fragiles », notamment pour contribuer à accroître la capacité des gouvernements à gérer des fonds de manière effective (Peters et Budimir, 2016 ; Schalatek et al., 2017). Cependant, si des pratiques rigoureuses en matière d'affectation des fonds préservent de la corruption et d'une mauvaise gestion financière, elles constituent aussi des obstacles importants pour les pays où le fonctionnement des institutions est limité (Halimanjaya, 2016. In : Peters, 2017). L'actuel manque de concordance entre les pays satisfaisant les critères d'octroi de fonds aux fins de l'action climatique et ceux ayant besoin de ce financement constitue un casse-tête politique qui doit urgemment être résolu.



---

# 4 Le Programme 2030, l'objectif d'adaptation de l'Accord de Paris et l'impératif humanitaire

Il est clairement reconnu que plusieurs objectifs mondiaux, comme les objectifs de développement durable du Programme 2030, ne seront atteints que si les efforts internationaux portent davantage sur les contextes difficiles, en particulier les pays fragiles et en proie aux conflits. C'est ce que traduit par exemple l'attention croissante que plusieurs banques multilatérales de développement prêtent aux contextes fragiles, voire conflictuels. Dans le même ordre d'idées, l'objectif d'adaptation de l'Accord de Paris engage les parties « à renforcer les capacités d'adaptation, à accroître la résilience [...] et à réduire la vulnérabilité [...], en vue de contribuer au développement durable et de garantir une riposte adéquate en matière d'adaptation dans le contexte de l'objectif » de maintien de « l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C » et de poursuite de « l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C ». Il est évident que si l'on ne met pas particulièrement l'accent sur les zones de conflit où les populations sont les plus vulnérables face aux chocs climatiques et aux conditions climatiques éprouvantes, on ne mettra pas en place une « riposte adéquate ».

Les accords politiques susmentionnés prescrivent de mettre davantage l'accent sur les zones touchées par des conflits. Toutefois, ce principe est difficile à mettre en pratique, tout du moins dans le domaine de l'action climatique.

L'action humanitaire, au contraire, se fonde sur les besoins, et ses efforts sont axés sur les populations les plus vulnérables. En principe, les acteurs humanitaires continueront à répondre aux besoins pressants des personnes vivant dans des zones touchées par des conflits. Cependant, face à des risques en mutation, à des budgets humanitaires en hausse et à des pressions croissantes pesant sur le système humanitaire, il serait utile d'étudier la question de savoir si le système humanitaire peut aussi s'adapter et contribuer de façon plus intentionnelle aux efforts visant à faire face à l'évolution des profils de risque. Les régions dans lesquelles les organisations humanitaires opèrent sont celles qui sont confrontées aux risques climatiques les plus importants, mais reçoivent le moins d'aide. Il serait donc aussi utile de mettre en œuvre des mécanismes d'aide humanitaire, visant dans un premier temps simplement à aider les habitants de ces régions à faire face aux risques auxquels ils sont déjà confrontés aujourd'hui, mais aussi à les aider à accroître leur résilience face à l'évolution des risques. On s'attaquerait ainsi à une double vulnérabilité face aux changements climatiques et aux conflits, et on pourrait peut-être même contribuer à atténuer certaines des pressions susceptibles de favoriser des tensions et des conflits à l'avenir.

Il devient urgent de répondre à ces questions, car les risques climatiques sont de plus en plus apparents dans les contextes humanitaires



---

où se heurtent conflits et conséquences des changements climatiques. Ces réponses doivent en partie émaner des responsables des politiques relatives au climat et du financement de l'action climatique, y compris des principaux pays donateurs ; mais elles nécessitent aussi de la part des organisations humanitaires une réflexion sur leur mission et leur mandat. Les organisations humanitaires doivent en outre déterminer de façon concrète et raisonnée ce que l'adaptation

et la résilience signifient sur le plan des pratiques opérationnelles appliquées dans les contextes hautement difficiles.

Il en résulte logiquement que les acteurs humanitaires doivent se voir donner la possibilité d'appréhender les répercussions des liens entre les risques liés aux changements climatiques et aux conflits. Les tables rondes organisées par le CICR, le Centre climatique et l'ODI apportent une première pierre à l'édifice.

---

## Références

- Adger, W.N., Pulhin, J.M., Barnett, J., Dabelko, G.D., Hovelsrud, G.K., Levy, M., Oswald-Spring, U. et Vogel, C.H. (2014) « Human security ». In : Y.O. Estrada, R.C. Genova, B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCraken, P.R. Mastrandrea et L.L. White (éd.). *Climate change 2014: impacts, adaptation and vulnerability. Part A: global and sectoral aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge : Cambridge University Press
- Bennett, C., Foley, M. et Pantuliano, S. (2016) *Time to let go: a three-point proposal to change the humanitarian system*. Londres: Overseas Development Institute
- Betzold, C. et Weiler, F. (2017) « Allocation of aid for adaptation to climate change: do vulnerable countries receive more support? » *International Environmental Agreements: Politics, Law and Economics* 17(10): 17-36
- Brauch, H.G. (2008) « Securitized climate change ». 50<sup>e</sup> Convention annuelle de l'ISA, New York, 15-18 février
- CCNUCC – Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (2015a) *Accord de Paris*. Bonn : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. ([https://unfccc.int/files/meetings/paris\\_nov\\_2015/application/pdf/paris\\_agreement\\_french\\_.pdf](https://unfccc.int/files/meetings/paris_nov_2015/application/pdf/paris_agreement_french_.pdf))
- CCNUCC – Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (2015b) « 18 donor states determined to commit 100 billions for climate finance ». Déclaration extérieure, 7 septembre (<https://unfccc.int/fr/node/14894>)
- CICR – Comité international de la Croix-Rouge (2018) *Stratégie du CICR 2019-2022*. Genève : Comité international de la Croix-Rouge
- Clarke, M. et de Cruz, I. (2015) « A climate-compatible approach to development practice by international humanitarian NGOs » *Disasters* 39(S1): S19-S34
- Clarke, D. et Dercon, S. (2016) *Dull disasters? How planning ahead will make a difference*. Oxford : Oxford University Press
- Conseil de sécurité – Conseil de sécurité de l'ONU (2017) *Résolution 2349 : Paix et sécurité en Afrique* (31 mars 2018). S/RES/2349
- Conseil de sécurité – Conseil de sécurité de l'ONU (2018) *Résolution 2423 : La situation au Mali* (28 juin 2018). S/RES/2423
- Costella, C., Jaime, C., Arrighi, J., de Perez, E.C., Suarez, P. et van Aalst, M. (2017) « Scalable and sustainable: how to build anticipatory capacity into social systems » *IDS Bulletin* 48(4): 31-46
- Coughlan, E.R., van den Hurk, B.J.J.M., van Aalst, M., Jongman, B., Klose, T. et Suarez, P. (2015) « Forecast-based financing: an approach for catalyzing humanitarian action based on extreme weather and climate forecasts » *Natural Hazards and Earth System Sciences* 15: 895-904
- Davidson, H. (2018) « Climate change is exacerbating world conflicts, says Red Cross president ». *The Guardian*. 21 octobre. (<https://www.theguardian.com/world/2018/oct/21/climate-change-is-exacerbating-world-conflicts-says-red-cross-president>)
- Eriksen, S.H., Nightingale, A.J. et Eakin, H. (2015) « Reframing adaptation: the political nature of climate change adaptation ». *Global Environmental Change*, 35, pp. 523-533
- Eriksen, S., Ness, L.O., Haug, R., Lenaerts, L. et Bhonagiri, A. (2017) « Courting catastrophe? Humanitarian policy and practice in a changing climate » *IDS Bulletin* 48(4): 1-14

- Fédération internationale – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2018) « Rapport du GIEC: les changements climatiques contribuent déjà à rendre l'action humanitaire plus ardue, moins prévisible et plus complexe, dit la Fédération internationale ». Communiqué de presse, 8 octobre 2018 (<https://media.ifrc.org/ifrc/press-release/ipcc-report-climate-change-already-making-humanitarian-work-harder-less-predictable-complex-says-ifrc/?lang=fr>)
- Feitelson, E. et Tubi, A. (2017) « A main driver or an intermediate variable? Climate change, water and security in the Middle East » *Global Environmental Change* 44: 39-48
- Ferris, E. (2011) « Les « mégatendances » et l'avenir de l'action humanitaire ». *Revue internationale de la Croix-Rouge* 93(884): 915-938
- GIEC – Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2012) « Managing the risks of extreme events and disasters to advance climate change adaptation ». In : C.B. Field, V. Barros, T.F. Stocker, D. Qin, D.J. Dokken, K.L. Ebi, M.D. Mastrandrea, K.J. Mach, G.-K. Plattner, S.K. Allen, M. Tignor et P.M. Midgley (éd.). *A special report of Working Groups I and II of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge : Cambridge University Press
- GIEC (2014) *Changements climatiques 2014: Rapport de synthèse. Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*. [Équipe de rédaction principale : R.K. Pachauri et L.A. Meyer (éd.)] Genève : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
- GIEC (2018) « Summary for policymakers ». In : V. Masson-Delmotte, P. Zhai, H.O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P.R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J. B. R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M. I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor et T. Waterfield (éd.). *Global warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty*. Genève: Organisation météorologique mondiale
- Gilmore, E.A. (2017) « Introduction to Special Issue: disciplinary perspectives on climate change and conflict » *Current Climate Change Reports* 3: 193-199.
- Gleiditsch, N.P. (2012) « Wither the weather? Climate change and conflict » *Journal of Peace Research* 49(1): 3-9
- Guterres, A. (2018) *Peacebuilding and sustaining peace. Report of the Secretary General*. New York : ONU
- Hallegatte, S., Bangalore, M., Bonzanigo, L., Fay, M., Kane, T., Narloch, U., Rozenberg, J., Treguer, D. et Vogt-Schilb, A. (2016) *Shock waves: managing the impacts of climate change on poverty. Climate Change and Development*. Washington DC : Banque mondiale
- Halimanjaya, A. (2016) « Allocating climate mitigation finance: a comparative analysis of five major green donors » *Journal of Sustainable Finance and Investment* 6(3): 161-185.
- Harris, K., Keen, D. et Mitchell, T. (2013) *When disasters and conflicts collide: improving links between disaster resilience and conflict*. Research Report. Londres : Overseas Development Institute
- Hartmann, B. (2014) « Converging on disaster: climate security and the Malthusian anticipatory regime for Africa ». *Geopolitics*, 19(4), pp. 757-783
- Kellett, J. et Peters, K. (2013) *Dare to prepare: taking risk seriously*. Londres : Overseas Development Institute
- Levine, S., Peters, K. et Fan, L. (2014) *Conflict, climate change and politics: why a techno-centric approach fails the resilience challenge*. Research Report. Londres: Overseas Development Institute
- Marin, A. et Naess, L.O. (2017) « Climate change adaptation through humanitarian aid? Promises, perils and potentials of the “new humanitarianism” » *IDS Bulletin* 48(4): 15-30
- Munslow, B. et O'Dempsey, T. (2010) « From war on terror to war on weather? Rethinking humanitarianism in a new era of chronic emergencies » *Third World Quarterly* 31(8): 1223-1235
- Nordas, R. et Gleiditsch, N.P. (2007) « Climate change and conflict » *Political Geography* 26(6): 627-638

- OCDE – Organisation de coopération et de développement économiques (2015) *Le financement climatique en 2013-2014 et l'objectif des 100 milliards de dollars. Rapport de l'OCDE établi en collaboration avec Climate Policy Initiative*. Paris: OECD Publishing
- Peters, K. (2017) *The next frontier of disaster risk reduction: tackling disasters in fragile and conflict affected contexts*. Research Report. Londres: Overseas Development Institute
- Peters, K. (2018) *Accelerating Sendai Framework implementation in Asia: disaster risk reduction in contexts of violence, conflict and fragility*. Research Report. Londres: Overseas Development Institute
- Peters, K. et Budimir, M. (2016) *When disasters and conflicts collide: facts and figures*. Briefing Paper. Londres: Overseas Development Institute
- Peters, K. et Mayhew, L. (2016) « The securitization of climate change: a development perspective ». In : S. Brown et J. Gravingholt (éd.). *The securitization of foreign aid*. Basingstoke: Palgrave Macmillan
- Peters, K. et Peters, L.E.R. (2018) *Disaster risk reduction and violent conflict in Africa and Arab states: implications for Sendai Framework Priorities*. Briefing Paper. Londres : Overseas Development Institute
- Peters, K. et Pichon, F. (2017). *Crisis modifiers: find a solution for a more flexible development-humanitarian system?* Research Report. Londres : Overseas Development Institute.
- Peters, K. et Vivekananda, J. (2014). *Topic guide: conflict, climate and environment. Evidence on demand*. Londres: ministère du Développement international.
- Rahman, S.M. et Ahmad, M.M. (2015) « Climate finance towards vulnerable countries: evidence from the Global Environment Facility (GEF) » *International Journal of Green Economics* 9(2): 199-214
- Ribot, J. (2014) « Cause and response: vulnerability and climate in the Anthropocene » *The Journal of Peasant Studie* 41(5): 667-705
- Rüttinger, L., Smith, D., Stang, G., Tanzler, D. et Vivekananda, J. (2015) *A new climate for peace: taking action on climate and fragility risks*. Berlin : Adelphi, International Alert, Woodrow Wilson International Center for Scholars et Institut d'études de sécurité de l'Union européenne
- Schalatek, L., Bird, N. et Watson, C. (2017) « Note thématique sur le financement climatique : le financement de l'adaptation ». Fondamentaux du financement climatique 3 ([www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/12075.pdf](http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/12075.pdf))
- SIPC (2015) *Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030*. Genève : Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe
- Smith, D. et Vivekananda, J. (2007) *A climate of conflict: the links between climate change, war and peace*. Londres : International Alert
- Tanner, T. et Allouche, J. (2011) « Towards a new political economy of climate change and development » *IDS Bulletin* 42(3) : 1-14
- Tanzler, D., Carius, A. et Maas, A. (2013) « The need for conflict sensitive adaptation to climate change ». In : G. Debalko, L. Herzer, S. Null, M. Parker et R. Stickler (éd.). *Backdraft: the conflict potential of climate change adaptation and mitigation*. Environmental Change and Security Program Report, 14:2. Washington DC : Woodrow Wilson International Centre for Scholars
- Van Aalst, M., Cannon, T. et Burton, I. (2008) « Community level adaptation to climate change: the potential role of participatory community risk assessment » *Global Environmental Change* 18(1): 165-179
- Vivekananda, J. et Born, C. (2018) *Lake Chad Region. Climate-related security risk assessment*. Stockholm : Groupe de travail d'experts des risques liés à la sécurité climatique
- Von Lucke, F., Zehra Wellmann, Z. et Diez, T. (2014) « What's at stake in securitising climate change? Towards a differentiated approach ». *Geopolitics*, 19(4), pp. 857-884
- Wisner, B., Blaikie, P., Cannon, T. et Davis, I. (2003) *At risk: natural hazards, people's vulnerability and disasters*. Abingdon : Routledge





**Evidence.  
Ideas.  
Change.**

---

ODI est un think-tank indépendant et global qui œuvre pour un monde durable et en paix où chaque personne prospère. Nous exploitons le pouvoir des faits et des idées à travers la recherche et le partenariat pour faire face aux défis, développer des solutions et créer du changement.

---

**ODI**  
203 Blackfriars Road  
London SE1 8NJ

+44 (0)20 7922 0300  
info@odi.org

odi.org  
odi.org/facebook  
odi.org/twitter